



Bonjour à vous tous,

Nous revenons vers vous pour faire le point sur notre, votre, action "apoilsanspermis"

Nous tenons à vous remercier pour votre soutien qui a été d'une grande efficacité. Les résultats sont au delà de nos espérances.

Tout d'abord les médias ont largement relayé votre action.

Le Ministère des Transports incapable de contredire notre évaluation du "stock" a lancé avant l'été une commission chargée d'évaluer ledit "stock". A ce jour la commission n'a encore sorti aucun chiffre !

Mais, comme par hasard, l'administration a ouvert des journées d'examens supplémentaires le samedi. Le stock doit donc bel et bien exister !

Grâce à nos actions communes et à votre soutien, nous avons été reçus par le conseiller de Monsieur BORLOO.

Nous avons interpellé les députés et plusieurs nous ont reçus.

Nous avons durant l'été échangé avec le Palais de l'Elysée et avons demandé une audience au Président de la République.

Début septembre une sénatrice a déposé un amendement dans la loi LOPSI, amendement ayant pour objet la création d'un droit à l'examen pour le permis de conduire. A suivre...

Le 6 septembre au journal de 20h TF1 a fait du problème des places son principal sujet.

Le 7 septembre nous étions reçus à l'Elysée par le conseiller transports du Président de la République.

Encore un grand merci à vous tous et restez mobilisés, le combat est loin d'être terminé.

*UNIC*

7, rue André Lebourblanc 78590 NOISY LE ROI

SIRET n° 542 276 454 00017

Tél : 01.30.56.64.64 – Fax : 01.34.62.94.63

[www.unic-ae.org](http://www.unic-ae.org)

[www.auto-ecole-autrement.com](http://www.auto-ecole-autrement.com)